

**L'ÉTOILE JAUNE DANS LA SOMME :
MISE EN PLACE ET RÉSISTANCE**

par David L. Rosenberg, m.n.r.

Amiens, le 16 juillet 1942

A Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur,
Direction Générale de la Police Nationale.*« ... D'autre part, certains juifs étant venus me réclamer, pour les enfants, plusieurs insignes supplémentaires, je vous demanderai de bien vouloir, si cela est possible, augmenter ce chiffre de quelques unités. »*Gaston Mumber
Préfet de la Somme ¹

L'étoile jaune fut imposée par les Allemands à peu près en même temps dans les divers territoires qu'ils contrôlaient. En France, la mise en place a d'abord été limitée à la zone occupée. A Amiens, le 29 mai 1942, le préfet de la Somme reçut un télégramme selon lequel il devait envoyer un inspecteur de police au ministère de l'Intérieur, service de la Police nationale à Paris, 61 rue Monceau. Lors de cette réunion furent communiqués des « instructions et documents » et, apparemment aussi (bien que cela ne soit pas spécifié dans la convocation), les « insignes juifs », étoiles jaunes en textile à six pointes bordées de noir, avec au centre le mot « Juif » en lettres noires de forme pseudo-hébraïque².

¹ G.[aston] Mumber, Préfet de la Somme à Monsieur le Chef du Gouvernement, Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Direction Générale de la Police Nationale, 16 juillet 1942, Arch. nationales de France (Pierrefitte), AJ38/5072/1169 (microfilm, comme toutes les citations de cette sous série). En faisant référence à la sous série AJ 38 des Archives nationales à Pierrefitte, qui concerne les archives du Commissariat général aux Questions juives (CGQJ) et du Service de restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation, j'emploie le système suivant : le premier numéro suivant AJ 38/ est la cote, le second numéro est le numéro de l'image. Les images sont numérotées en haut de chaque bobine de microfilm consécutivement à travers la bobine, même si, typiquement, plusieurs cotes se trouvent sur la même bobine.

² Préfet régional aux préfets départementaux, 30 mai 1942, AJ38/5072/1213,

Le 3 juin 1942, le commissaire de police d'Amiens ouvrit un cahier spécial pour enregistrer la distribution. Les juifs amiénois chefs de famille devaient se présenter en personne et reconnaître par leur signature avoir reçu les étoiles pour eux et leur famille. On allouait trois étoiles à chaque personne, y compris les enfants au-delà de l'âge de six ans. En échange de ces trois étoiles, chacun était obligé de donner un « point de textile » de son carnet de rationnement, comme s'il s'agissait d'une acquisition volontaire. Les étoiles devaient être cousues sur les vêtements, du côté du cœur, avant le 7 juin, et portées visiblement en public (fig. 1 et 2).

Le registre montre qu'au 3 juin 1942, Léon Louria (alors président de la communauté israélite d'Amiens et de la Somme), Raymond Schulhof, Benjamin Weiller, Ferdinand Lazard et Abraham Lewenberg ont reçu un nombre d'étoiles jaunes correspondant au nombre de personnes de leurs familles. Samuel Obeler, Rosa Doubchak (dont le mari était interné depuis juin 1941) et Dvoira Kasmine ont aussi reçu des étoiles ce jour-là. Le 4 Juin, c'était le tour de Zelman Redlich (pour lui, sa femme et leur fille), de Fernand Kahn (pour lui, sa femme et leurs trois enfants) ainsi que de Robert Coinon, non juif, qui réceptionnait trois étoiles pour sa femme Jeanne Coinon. Le 6 juin, Lucien Aaron et Louis Roos allaient récupérer leurs insignes. Deux individus, Marc Adler et Robert Szentgyorgi, sont qualifiés d'exemptés sur le registre, le premier parce qu'il était luxembourgeois, le deuxième hongrois, deux nationalités d'abord exclues du programme³. En dehors d'Amiens mais

1214. Emile Pelletier fut préfet de la Somme de septembre 1940 au 16 juin 1942, donc effectivement au moment de l'inauguration du programme de l'étoile jaune dans le département. Il fut remplacé le 16 juin 1942 par Gaston Mumber, préfet jusqu'au 16 avril 1943, période qui comprenait la rafle des juifs étrangers et apatrides dans la Somme des 18-19 juillet, 1942 et suivant. Archives départementales de la Somme (A.D.S.), 29 W 28, Registre des Installations. Voir mon article, *L'ombre du Vel d'Hiv dans la Somme*, B.S.A.P., t. 70, n° 709-710, 1^{er} semestre 2014, p. 403-406.

³ Ernst Rado à Pierrepont-sur-Avre a voulu en être exempté en se réclamant de la nationalité hongroise; mais il est peu probable qu'il ait réussi, même provisoirement; il fut raflé le 19 juillet et déporté à Auschwitz en août 1942. Après le 25 juillet 1942, les juifs de nationalité hongroise furent aussi concernés par cette législation. En conséquence, Robert Szentgyorgi fut astreint au port de l'étoile à partir du 3 août 1942. Marc Adler, luxembour-

L'ÉTOILE JAUNE DANS LA SOMME :
MISE EN PLACE ET RÉSISTANCE

État de remise des enseignes aux Israélites	
État Civil	Évacuements
<p>Souria Léon n° 6 4.7.1879 à Smulka Clapiers 17 rue des Clapiers Agnès Marguerite épouse Souria n° 6 15.9.1906 à Broussé Souria Léon n° 6 10.12.1921 à Clapiers</p> <p style="text-align: center;">Français</p>	<p>Je soussigné Souria Léon reconnais avoir reçu pour moi et les membres de ma famille 3 enseignes juifs le 3 Juin 1942</p> <p style="text-align: right;"><i>S. Souria</i></p> <p>Reçu 3 points</p>
<p>Schulthof Raymond n° 6 25.3.1898 à Paris Clapiers 14 rue Calixte et Calixte Évy Françoise épouse Schulthof n° 6 2.4.1901 à Bédouin Schulthof Geneviève n° 6 26.6.1922 à Amiens Schulthof Geneviève n° 6 25.6.1923 à Amiens Schulthof Pierre n° 6 17.3.1933 à Amiens Évy née Kirshen Wauve n° 6 25.2.1873 à Francville</p> <p style="text-align: center;">Français</p>	<p>Je soussigné Schulthof Raymond reconnais avoir reçu pour moi et les membres de ma famille 18 enseignes juifs le 3 Juin 1942</p> <p>Soulier n° 6 3 Juin 1942</p> <p style="text-align: right;"><i>R. Schulthof</i></p> <p>Reçu 6 points</p>
<p>Weiller Benjamin n° 6 21.8.1876 à Grandecourvaux Clapiers 16 rue Jeanne d'Arc Hampel Estelle épouse Weiller n° 6 12.3.1877 à Hellemmes Weiller Marcel n° 6 11.3.1892 à St Quentin</p> <p style="text-align: center;">Français</p>	<p>Je soussigné Benjamin Weiller reconnais avoir reçu pour moi et les membres de ma famille 9 enseignes juifs le 3 Juin 1942</p> <p>Je soussigné</p> <p style="text-align: right;"><i>Benjamin Weiller</i></p>
<p>Lazard Frédéric n° 6 15.9.1857 à Saulnières de Felle Clapiers 2 place St Pétri Meyrieux Pauline épouse Lazard n° 6 15.9.1872 à Clapiers</p> <p style="text-align: center;">Français</p>	<p>Je soussigné Frédéric Lazard reconnais avoir reçu pour moi et les membres de ma famille 5 enseignes juifs le 3 Juin 1942</p> <p>Je soussigné</p> <p style="text-align: right;"><i>Frédéric Lazard</i></p>
<p>Lacour Lucien n° 6 22.4.1878 à Coustantin Clapiers 4 rue des 3 Vallées</p> <p style="text-align: center;">Français</p>	<p>Je soussigné reconnais avoir reçu pour moi et les membres de ma famille 6 enseignes juifs le 6 Juin 1942</p> <p>Bat dénommé de points</p> <p style="text-align: right;"><i>Lacour</i></p>
<p>Lecc Louis n° 6 1.1.1876 à Tassy Clapiers 44 rue des 3 Vallées</p> <p style="text-align: center;">Français</p>	<p>Je soussigné reconnais avoir reçu pour moi et les membres de ma famille 6 enseignes juifs le 6 Juin 1942</p> <p>Bat dénommé de points</p> <p style="text-align: right;"><i>Lecc</i></p>
<p>Masson n° Sobol Dorcas n° 6 4.4.1901 à St Denis Clapiers 11 rue de la Poste Français</p>	<p>Je soussigné reconnais avoir reçu pour moi et les membres de ma famille 3 enseignes juifs le 3 Juin 1942</p> <p>Je soussigné</p> <p style="text-align: right;"><i>Masson</i></p>
<p>Steler Samuel n° 6 3.12.1883 à Paris XI Clapiers 13 rue de la Poste Français</p>	<p>Je soussigné reconnais avoir reçu pour moi et les membres de ma famille 3 enseignes juifs le 3 Juin 1942</p> <p>Je soussigné</p> <p style="text-align: right;"><i>Steler</i></p>

Fig. 1. Etat de remise des enseignes aux Israélites, registre tenu par le commissaire de police d'Amiens, Archives nationales (Pierrefitte), Registre AJ 38/5072/1207 (microfilm)

<p>Wulchak né Freyer né le 8.1.1903 à Paris Census 30 rue de la Condéensange Français</p>	<p>Je soussigné reconnais avoir reçu 5 insignes jaunes. Census le 3 Juin 1942 Page 1 verso Wulchak</p>
<p>Coiron né Hahlberg né le 26.7.1910 à Lille Census 32 rue Buisson Solà Français</p>	<p>Je soussigné Coiron Robert reconnais avoir reçu sous ma signature 5 insignes jaunes. Census le 7 Juin 1942 Page 1 verso Coiron</p>
<p>Everberg Stakam né le 2.7.1904 à Gony-Bois Census 3 rue des Carols Stakam né Everberg né le 15.5.1905 à Gony-Bois Français Everberg né le 11.11.1931 à Gony-Bois Français</p>	<p>Je soussigné Everberg et son beau-frère reconnais avoir reçu sous nos et les signatures de ma famille 5 insignes jaunes Census le 3 Juin 1942 Everberg Page 3 verso</p>
<p>Redlich Seluan né le 27.7.1898 à Gony-Bois Census 9 rue de la Echabruk Silla né le 18.3.1905 à Tancroen Français Redlich Cécile né le 29.4.1909 à Gony-Bois Français</p>	<p>Je soussigné Redlich Seluan reconnais avoir reçu sous nos et les signatures de ma famille 5 insignes jaunes Census le 4 Juin 1942 Redlich Page 2 verso</p>
<p>Jahn Jouand né le 6.1.1881 à Paris No rue Condéensange Carpe Sylvie Germain épouse Jahn né le 7.12.1891 à Paris Jahn Lucille née Carpe né le 15.6.1911 à Paris Jahn Jacqueline née Carpe né le 15.4.1920 à Paris Jahn Antoine né le 28.8.1929 à Paris Français</p>	<p>Je soussigné Jahn reconnais avoir reçu sous nos et les signatures de ma famille 15 insignes jaunes Census le 11 Juin 1942 Jahn Page 5 verso</p>
<p>Edler Marc né le 7.7.1911 à Bich/Clayton Census 10 rue Condéensange Français</p>	<p>Je soussigné Edler Marc reconnais avoir reçu sous ma signature 5 insignes jaunes. Census le 7 Juin 1942</p>
<p>Szenlgyorgyi Robert né le 23.1.1900 à Budapest Census 19 rue Condéensange Hongrois</p>	<p>Je soussigné Szenlgyorgyi Robert reconnais avoir reçu sous ma signature 5 insignes jaunes. Census le 7 Juin 1942</p>

AJ 38/5072 (2 of 2)

Fig. 2. Etat de remise des enseignes aux Israélites,
Archives nationales (Pierrefitte), Registre AJ 38/5072/1208 (microfilm)

toujours dans l'arrondissement, la famille Rakhowitz (père, mère, fils et fille) a reçu les douze étoiles allouées pour elle au commissaire spécial de police d'Amiens. Le 22 juin, le maire de Quevauvillers écrivit au préfet de la Somme pour savoir si « un ouvrier agricole de race juive qui travaille seul dans une exploitation de la localité... est tenu au port de l'insigne et, dans l'affirmative, [de bien vouloir] lui indiquer les formalités à remplir pour entrer en possession desdits insignes ». Il s'agissait de l'immigré polonais Israël Pilcer⁴.

Dans le reste du département, pour les juifs des petites villes ou villages, ce sont les sous-préfets, en coopération avec les maires de leurs territoires, qui assuraient la diffusion des étoiles aux « intéressés. » Ainsi le sous-préfet de l'arrondissement de Montdidier pouvait certifier la distribution des étoiles jaunes au docteur et M^{me} Wajnberg et à leur fils Jean-Louis, à Rosières-en-Santerre, et à Ernest Rado, à Pierrepont-sur-Avre, tandis que le sous-préfet de l'arrondissement d'Abbeville s'acquittait, par l'intermédiaire des maires, de la distribution de vingt-quatre étoiles jaunes à huit personnes : Georges Wolff et Gaston Villar à Ault, la famille Behar (père, mère, fils et fille) à Mers-les-Bains, et le couple Armand et Fanny Dreyfus à Cayeux-sur-Mer. Le sous-préfet de l'arrondissement de Péronne n'avait qu'un seul destinataire, Shlomo Rubin, réfugié russe, chimiste à Epenancourt⁵.

geois, continua peut-être à en être exempt après le 3 juin, mais pour peu de temps en tout cas. Lui aussi fut raflé parmi « les juifs étrangers et apatrides » le 18 juillet 1942 et déporté le 19 août de Drancy à Auschwitz. D. Rosenberg, *op. cit.* et Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) en ligne, « recherche des personnes ».

⁴ Les noms des Rakhowitz se trouvent avec les instructions du préfet aux sous-préfets et commissaires de police auxquelles est ajouté un sommaire des allocations des étoiles aux différentes juridictions. Je suppose que les douze étoiles allouées au Commissaire spécial de police étaient destinées aux quatre membres de la famille Rakhowitz et que la « remise » a été faite, AJ 38/5072/1209, 1210, 1211. Israël dit Joseph Pilcer, arrêté à Quevauvillers le 19 février 1943 par deux gendarmes sur les ordres du préfet de la Somme, a été escorté à Drancy et déporté à Auschwitz. Rapport des gendarmes AJ 38/5077/581, 582; CDJC en ligne, « recherche des personnes ».

⁵ Sous-préfet arr. Montdidier au Préfet de la Somme, 8 juin 1942, AJ 38/5072/1184; Sous-préfet arr. Abbeville au préfet de la Somme, s.d. après le 25 juin 1942. A.D.S. 103 W 29, brouillon manuscrit. Je tiens à remercier

Au total, quarante-neuf individus résidant dans la Somme ont dû porter l'étoile jaune à partir de juin 1942. Après enquête, en juillet 1942, on découvrait que deux enfants, la jeune Béatrice Siemiatycki, âgée de 9 ans, en nourrice à Roye et dont la mère, M^{me} Kapeliovitch, habitait à Paris et venait d'être arrêtée dans la Rafle du Vel d'Hiv', et le jeune Maurice Anas, 7 ans, en pension à Forest-l'Abbaye (sa famille ayant quitté le département, peut-être vers la zone libre) n'avaient pas été munis de l'étoile jaune. On s'empressa d'y remédier⁶.

Ce total de quarante-neuf ou cinquante et une personnes à porter l'étoile dans la Somme ne correspondait en rien au nombre d'habitants juifs dans le département avant l'occupation. Le bombardement allemand de mai 1940 avait déjà précipité la fuite vers le Sud de ceux qui le pouvaient. Néanmoins, en septembre-octobre 1940, au premier recensement des « israélites, » on comptait soixante-huit individus dans l'arrondissement d'Amiens, quatre dans l'arrondissement de Montdidier, trois dans l'arrondissement de Péronne et dix-huit dans celui d'Abbeville, soit quatre-vingt-treize pour la Somme entière. Entre ces quatre-vingt-treize personnes et les quarante-neuf qui ont reçu l'étoile jaune en juin 1942, il y a eu d'abord, en décembre 1940, un déplacement forcé vers l'intérieur du pays de certains juifs allemands et (ex-) autrichiens réfugiés dans la Somme, suivi d'un lent exode d'autres personnes, la plupart en direction de Paris⁷.

M. Olivier de Solan, directeur des Archives départementales de la Somme, pour avoir mis ce document à ma disposition. Georges Wolff d'Ault-Onival est enregistré par le sous-préfet comme ayant reçu les insignes le 5 juin en compagnie des autres juifs de l'arrondissement, mais il semble avoir bénéficié pendant un certain temps de l'exemption curieuse du port de l'étoile accordée à des juifs de nationalité allemande en France. AJ 38/5076/140. Cela n'empêcha pas son arrestation le 19 octobre 1942 suivie de sa déportation à Auschwitz en novembre. AJ 38/5075/4520. (Dans mon article « L'ombre du Vel d'hiv' » j'avais conclu par erreur que Georges Wolff était raflé les 18-19 juillet 1942 au lieu du 19 octobre). Pour Shlomo Rubin, voir Sous-préfet arr. Péronne au préfet de la Somme, 11 juin 1942, AJ 38/5072/1185.

⁶ Re: Siemiatycki, Préfet de la Somme au Commandant de la Sicherheitspolizei, 2 rue Debray à Amiens, 28 juillet 1942, AJ 38/5076/122 re: Anas, Sous-préfet arr. Abbeville au préfet de la Somme, 11 juillet 1942, AJ 38/5072/171.

⁷ A. D. Somme 26 W 210. « Liste des Juifs ayant souscrit à la Déclaration prévue par l'Ordonnance allemande du 17 septembre 1940. »

Il ne faut pas croire que l'étoile jaune ait été imposée sans résistance. La législation allemande qui instaurait cette obligation semblait permettre des exceptions ou dérogations pour des personnes ou familles d'ancienne souche française ayant rendu des services exceptionnels, etc., et c'est par cette porte (pourtant plus étroite qu'elle pouvait paraître) que certains membres de la communauté juive espéraient se faufiler. Au moins quatre Amiénois ont écrit au préfet des lettres sollicitant des dérogations pour eux et leur famille. Ils motivaient leur requête de diverses façons : service militaire surtout en 1914-1918, patriotisme, civisme, services distingués, ou manque de vraie implication dans le judaïsme. « Ma femme ainsi que mes deux enfants sont catholiques » met en avant Samuel Obeler. « De plus, mon fils, actuellement prisonnier de guerre, a été cité à l'ordre du Stalag XIII A et a reçu une distinction du commandant du Stalag pour le sauvetage d'une jeune fille allemande »⁸.

Lucien Aaron, en citant son état de citoyen français, fils de Français, et ses décorations militaires, Croix de guerre, Médaille de Verdun, proteste contre « cette pénible mesure » « qui m'assimile à des étrangers »⁹. Raymond Schulhof argue qu'il était engagé volontaire à l'âge de 18 ans en 1916, qu'il est né à Paris de parents français et qu'il habite Amiens depuis 22 ans, y étant revenu avec sa famille « quoique [sa maison ait été] sinistrée à cent pour cent »¹⁰. Fernand Kahn proteste qu'il est « fils, petit-fils et arrière-petit-fils de Français reposant au cimetière Montparnasse... », que son père fut « un notable, commerçant et administrateur du Bureau de bienfaisance du 4^{ème} arrondissement de Paris », que « lui-même, établi à Amiens depuis 1908 comme propriétaire de « La Spécialité parisienne », [a été] engagé volontaire 1914-1918, [tandis que] ses deux fils sont maintenant prisonniers de guerre ». « Les règlements de l'autorité occupante, » écrit-il, « m'ont forcé à arrêter mon commerce. Je m'y suis résigné puisque j'étais juif et pourtant je n'y suis pour rien. » Il dit aussi (fait dont il n'a jamais voulu se vanter) que sa fille et lui étaient inscrits aux

⁸ Samuel Obeler au Préfet de la Somme, 3 juin 1942, AJ 38/5072/1162.

⁹ Lucien Aaron au Préfet, s.d. mais enregistré le 3 juin 1942, AJ 38/5072/1159.

¹⁰ Raymond Schulhof au Préfet, 4 juin 1942, AJ 38/5072/1165.

premier et deuxième rang sur la liste des donneurs de sang pour les soldats français blessés au début de la guerre. Sa fille aurait donné son sang « CINQ fois » (en majuscules) pour des blessés et avait « la grande joie de leur avoir sauvé la vie »¹¹.

En transmettant ces requêtes à la Feldkommandatur 580 à Amiens, le préfet de la Somme émit des avis favorables sur ces divers plaidoyers, mais il n'y a aucune preuve que des dérogations aient été accordées. Nous voyons, au contraire, à travers les mémoires de Ginette Schulhof, que les membres de sa famille, par exemple, ont sans nul doute été astreints au port de l'étoile jaune¹².

Le 17 juin, 1942, deux semaines après avoir reçu les étoiles jaunes, Léon Louria, président de la communauté israélite d'Amiens et de la Somme, se promenait dans la rue de l'Amiral Courbet quand il « fut appréhendé... par des membres de l'armée d'occupation qui l'ont aussitôt fait incarcérer à la maison d'arrêt d'Amiens après lui avoir fait remarquer que l'insigne imposé aux israélites n'était pas cousu sur son veston et n'était pas disposé règlementairement. » La description est de sa femme, Marguerite Louria, qui écrivit quelques jours après au préfet de la Somme dans l'espoir d'obtenir sa libération. On ne peut pas en dire plus sur cette rencontre. Louria, à la différence des gens qui cherchaient des dérogations, était très impliqué dans son judaïsme. C'est lui qui fut la cheville ouvrière de la constitution de la communauté culturelle dans les années 1930 et on lui doit aussi la construction de la synagogue d'Amiens, inaugurée en novembre 1935.

Agé d'une soixantaine d'années, manufacturier ayant réussi, conscient de porter un nom de famille distingué dans l'histoire de son peuple, il n'était peut-être pas homme à reculer devant les accusations de l'occupant. Louria a même

¹¹ Fernand Kahn au Préfet, 6 juin 1942, AJ 38/5072/1167, 1168.

¹² Préfet de la Somme (Emil Pelletier) au Commandant de la Feldkommandatur 580 à Amiens, AJ 38/5072/1152 à 1166, passim, 6 et 8 juin 1942. Gaston Mumber, qui succédait à Pelletier, écrivit le 21 juillet 1942 pour savoir quels en étaient les résultats. AJ 38 5072/1156. Je n'ai trouvé aucune réponse de la Feldkommandatur. Ginette HIRTZ SCHULHOF, *Les hortillonnages sous la grêle: mémoires d'une famille juive en France sous l'Occupation*, Paris, Mercure de France, 1982, passim.

pu constituer un obstacle vis-à-vis des autorités qui ont sans doute voulu faire un exemple. En dépit des prières de son épouse, Léon Louria n'a pas été libéré mais fut condamné par un tribunal militaire allemand à deux ans de détention administrative à la citadelle de Doullens. Pendant ce temps, les soi-disant administrateurs provisoires chargés de « l'aryanisation » des biens des juifs ont profité de son incarcération pour continuer le transfert de ses propriétés à des non-juifs. Le projet de vente de l'immeuble affecté à la synagogue, au 12, rue du Cloître de la Barge, avançait lui aussi en l'absence du chef reconnu de la communauté culturelle¹³.

Sauf ce qu'on peut glaner par les quelques exemples cités, le poids moral spécifique ressenti quotidiennement par chaque personne ayant l'obligation de porter « l'insigne juif » n'était connu que d'elle seule. Le tableau A donne une liste de ces personnes, leur âge et quelques remarques sur leur sort éventuel quand celui-ci est connu. Pour certains, le port de l'étoile ne prendra fin qu'avec leur déportation et leur extermination à Auschwitz, les uns en 1942, d'autres en 1944. Zelman Redlich et Abraham Lewenberg furent raflés à Amiens six semaines seulement après que le port de l'étoile jaune ait été imposé. Certains autres ont porté ce fardeau jusqu'au début de janvier 1944, date de la rafle dans la Somme des juifs français et naturalisés.

Il est à remarquer que toutes les personnes qui ont porté l'étoile jaune pendant dix-huit mois ou plus ont nécessairement été vues dans les rues d'Amiens, de Rosières, Mers, Ault, ou Cayeux, pendant tout ce temps. N'y aurait-il pas des photographies privées de Léon ou de Marguerite Louria, de Raymond ou de Lucie Schulhof, de leurs enfants ou d'autres avec leurs « insignes » ? Il serait intéressant pour la mémoire locale de retrouver ces photographies. La peine de la persécution des juifs ne doit pas se mesurer seulement par la mort

¹³ Marguerite Louria au Préfet, 28 juin 1942, AJ 38/5072/2723, 2724, 2725. Léon Louria était encore en détention le 4 janvier 1943. Il est rentré avant mai 1943. Plusieurs dossiers dans la sous-série AJ 38 ont rapport à la vente ou au transfert en 1942-43 de son commerce et des immeubles qu'il possédait. Sur le projet de vendre l'immeuble où se trouvait la synagogue voir AJ 38/5066/086 et seq. (Dossier 4566/Dreyfus, George André).

dans les camps d'extermination mais en outre, pour beaucoup, dans la douleur morale infligée journallement avant même cette extrémité¹⁴.

Annexe. Destin des porteurs de l'étoile jaune dans la Somme

On verra que le taux de mortalité pour les gens de cette liste est d'environ 60 %, proportion très supérieure à celle des juifs de France en général dans la Shoah. Rester dans la région au-delà l'été 1942, c'était s'exposer à un péril croissant.

La rafle de juifs étrangers et apatrides dans la Somme, avec déportation de Drancy à Auschwitz, avait commencé en mi-juillet. Vers cette époque la fuite est devenue de plus en plus problématique¹⁵.

Nota :

« Âge » = l'âge de la personne en juin 1942, au moment de sa réception de l'étoile jaune

« Date » = la date spécifique à laquelle les étoiles jaunes furent reçues par l'individu ou le chef de sa famille.

¹⁴ Je tiens à remercier M. Jean-Paul Rolly qui a bien voulu lire et améliorer ce texte, M^{me} Sophie-Laure Zana et M. Olivier de Solan, qui l'ont aussi lu et commenté très utilement.

Je continue à bénéficier du travail de l'équipe organisée par M^{me} Cécile Marseille et dont les membres ont été signalés ailleurs. Je remercie le Dr Guy Zarka et le Conseil Général de la Somme pour les aides matérielles. Finalement, j'écris en hommage à feu Ginette HIRTZ SCHULHOF (1922-2015), âme sincère et courageuse.

¹⁵ Voir Ginette HIRTZ SCHULHOF, *Les hortillonnages sous la grêle...* op. cit.

Arrondissement d'Amiens-Ville d'Amiens

Nom	Âge	Date	Observations
Doubchak, Rosa	39	3 juin	arrêtée janvier 1944 ; s'échappe
Kasmine, Dvoira	41	3 juin	arrêtée janvier 1944 ; déportée, morte à Auschwitz
Lazard, Ferdinand	73	3 juin	arrêté janvier 1944 ; déporté, mort à Auschwitz
Lazard, Berthe	62	3 juin	arrêté janvier 1944 ; déportée, morte à Auschwitz
Lewenberg, Abraham	37	3 juin	arrêté juillet 1942 ; déporté, mort à Auschwitz
Lewenberg, Sara	36	3 juin	arrêtée octobre 1942 après hospitalisation ; déportée, morte à Auschwitz
Lewenberg, Paul	10	3 juin	échappé ; en Palestine / Israël après-guerre
Louria, Léon	62	3 juin	arrêté 17 juin 1942 et 4 janvier 1944 ; déporté, mort à Auschwitz
Louria, Marguerite	36	3 juin	cachée, échappe à l'arrestation ; meurt à Amiens avril 1945
Louria, Renée	20	3 juin	arrêtée janvier 1944 ; déportée à Auschwitz, rentrée à Amiens, mai 1945
Obeler, Samuel	59	3 juin	échappe à la rafle du 4 janvier 1944
Schulhof, Raymond	44	3 juin	arrêté janvier 1944 ; déporté, mort à Auschwitz
Schulhof, Lucie	41	3 juin	arrêté janvier 1944 ; déportée, morte à Auschwitz
Schulhof, Ginette	19	3 juin	échappe à la rafle du 4 janvier 1944
Schulhof, Gisèle	16	3 juin	échappe à la rafle du 4 janvier 1944
Schulhof, Pierre	12	3 juin	échappe à la rafle du 4 janvier 1944
Levy, Louise	69	3 juin	arrêté janvier 1944 ; déportée, morte à Auschwitz
Weiller, Benjamin	75	3 juin	arrêté janvier 1944 ; déporté, mort à Auschwitz
Weiller, Estelle	74	3 juin	arrêté janvier 1944 ; hospitalisée au nouvel hôpital d'Amiens
Weiller, Marcel	48	3 juin	arrêté janvier 1944 ; déporté, mort à Auschwitz
Coinon, Jeanne	31	4 juin	quitte Amiens précipitamment » le 24 juin 1942

Nom	Âge	Date	Observations
Kahn, Fernand	61	4 juin	arrêté avril 1944 à Paris ; déporté, mort à Auschwitz
Kahn, Germaine	50	4 juin	arrêtée avril 1944 à Paris ; déportée; morte à Auschwitz
Kahn, Lucette	30	4 juin	aucun renseignement
Kahn, Jacqueline	18	4 juin	aucun renseignement
Kahn, Paulette	13	4 juin	arrêtée avril 1944 à Paris ; déportée, morte à Auschwitz
Redlich, Zelman	44	4 juin	arrêté juillet 1942 ; déporté; mort à Auschwitz
Redlich, Gitla	37	4 juin	arrêtée octobre 1942 après hospitalisation ; déportée, morte à Auschwitz
Redlich, Cécile	13	4 juin	arrêté janvier 1944 ; déportée, morte à Auschwitz
Aaron, Lucien	64	6 juin	arrêté janvier 1944 ; interné, rentré à Amiens
Roos, Louis	72	6 juin	arrêté janvier 1944 ; conduit à la Clinique Saint-Joseph, puis « incessamment » à l'Hospice de Conty
Szentgyorgi Robert	42	3 août	arrêté janvier 1944 ; interné mais non déporté

Arrondissement d'Amiens-Hors la ville d'Amiens

Nom	Âge	Date	Observations
Rakhowitz Léon	49	juin	Bouquemaizon. Echappe à l'arrestation en janvier 1944
Rakhowitz Fernande	55	juin	Bouquemaizon. Arrêtée janvier 1944 ; déportée, morte à Auschwitz
Rakhowitz Raymond	19	juin	Bouquemaizon. Echappe à l'arrestation en janvier 1944
Rakhowitz Ginette	21	juin	Bouquemaizon. Arrêté janvier 1944 ; déportée, morte à Auschwitz
Pilcer Israël	45	après juin	Quevauvillers. Arrêté février 1943 ; déporté, mort à Auschwitz

Arrondissement de Péronne

Nom	Âge	Date	Observations
Rubin, Shlomo	38	4 juin	quitte Epenancourt pour le département de la Seine

Arrondissement de Montdidier

Nom	Âge	Date	Observations
Wajnberg, Benjamin	42	av. 8 juin	arrêté janvier 1944; déporté, mort à Auschwitz
Wajnberg, Asja	37	av. 8 juin	arrêté janvier 1944; déportée, morte à Auschwitz
Wajnberg, JeanLouis	7	av. 8 juin	arrêté janvier 1944; déporté, mort à Auschwitz
Rado, Ernest	44	av. 8 juin	arrêté juillet 1942; déporté, mort à Auschwitz

Arrondissement d'Abbeville

Nom	Âge	Date	Observations
Wolff, Georges	74	5 juin	exempté après avoir reçu ses 3 insignes (?), voir note 6; arrêté octobre 1942; déporté, mort à Auschwitz (probable)
Villar, Gaston	63	5 juin	arrêté janvier 1944 (?); déporté, mort à Auschwitz (probable)
Behar, Mardochée	53	5 juin	arrêté janvier 1944; déporté, mort à Auschwitz
Behar, Victoria	44	5 juin	arrêté janvier 1944; déportée, morte à Auschwitz
Behar, Albert	19	5 juin	son nom figure sur la plaque commémorative de la synagogue d'Amiens, mais non dans les bases de données en ligne du CDJC ou Yad Vashem
Behar, Léa	14	5 juin	arrêté janvier 1944; déportée, morte à Auschwitz
Dreyfus, Armand	69	5 juin	arrêté janvier 1944; déporté, mort à Auschwitz
Dreyfus, Fanny	50	5 juin	arrêté janvier 1944; déportée, morte à Auschwitz
Anas, Maurice	7	juillet	aucun renseignement
Semiatycki, Béatrice	9	juillet	aucun renseignement